



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-030

3^{ème} Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim - Mme LATTARD Monique – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : M. MICHELOT Bernard à Mme LATTARD Monique – Mme GALLO Anne à Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme ALAIN Lucette à Mme CANTIER Nadège – Mme CASTANO Adeline à Mme BERESINA Jocelyne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette et M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSES : M. LAMY Bernard.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LANDRÉ Christian.

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE-VILLE

Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} Adjointe, expose pour examen et vote, le Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2024 qui a été élaboré pour la ville selon les montants proposés ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 811 896,95€	2 811 896,95€
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 059 938,12€	3 059 938,12€
TOTAL	5 871 835,07€	5 871 835,07€

Le Conseil Municipal ;

Vu la Note d'Orientation Budgétaire présentée au Conseil Municipal du 05 mars 2024 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 27 mars 2024 ;

Vu le projet de Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2024, communiqué le 29 mars 2024 (selon l'article L. 5217-10-4 du C.G.C.T., le projet de budget de la commune préparé et présenté par le maire, est tenu d'être communiqué aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget) ;

Entendu l'exposé de Madame Gilda SARANDAO, 3^{ème} Adjointe ;

Après en avoir délibéré **A LA MAJORITÉ et 4 CONTRE : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) M. DJEDDOU Rabah (pouvoir à Mme MONTEIRO Maria) Mme MONTEIRO Maria et Mme DESVIGNES Josette :**

- **APPROUVE** le Budget Annexe « Habitat et Renouvellement Urbain du Centre-Ville » 2024 arrêté comme suit :



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-030

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 811 896,95€	2 811 896,95€
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 059 938,12€	3 059 938,12€
TOTAL	5 871 835,07€	5 871 835,07€

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le17 AVR. 2024.....
et publié, affiché ou
notifié le17 AVR. 2024.....
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Philippe PIGEAU